

État des lieux emploi-formation Contrat d'objectifs productions agricoles - COPA

Bourgogne-Franche-Comté
2018-2022

janvier 2023



L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

CONTEXTE



UN ÉTAT DES LIEUX SYNTHÉTIQUE DE L'AGRICULTURE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Ce travail s'inscrit dans le cadre du Contrat d'objectifs des productions agricoles (COPA) en Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022. Il vise à dresser un état des lieux synthétique de l'agriculture en région dans le contexte de clôture de ce COPA.

Le périmètre retenu couvre les productions animales, végétales et forestières ainsi que les secteurs des agroéquipements, des travaux paysagers, jardins, espaces verts et des centres équestres.

L'agriculture occupe un rôle central dans l'économie régionale de par la richesse et les emplois qu'elle génère. Plus globalement, le secteur agricole a également un rôle sociétal en contribuant aux dynamiques territoriales, en particulier dans les nombreux territoires ruraux de la région.

Le secteur connaît d'importantes mutations telles que :

- la concentration et l'agrandissement des exploitations et le développement des formes sociétaires,
- le vieillissement des actifs, notamment des chefs d'exploitation soulevant la question de la transmission d'activité,
- la progression de l'emploi salarié,
- des difficultés de recrutement en lien avec l'image et la connaissance des métiers agricoles...

L'ensemble de ces mutations s'inscrivent, par ailleurs, dans un contexte socio-économique mouvant. Le secteur est soumis à la dépendance de plusieurs facteurs macroéconomiques (volatilité des cours des matières premières agricoles, évolutions de la PAC...), naturels (aléas climatiques) et sociétaux (évolution des modes de consommation, des enjeux environnementaux, du bien-être animal, du numérique...). Ces éléments peuvent être source de difficultés ou nécessiter une évolution des pratiques, de l'innovation, une diversification de l'activité (approche globale qui élargit l'activité de production à, par exemple, des activités de commercialisation, d'agro-tourisme, de projet de territoire...) ou encore engendrer des besoins de formation.

L'état des lieux qui suit revient dans le détail sur ces mutations via l'analyse de données portant sur les exploitations agricoles, l'emploi, le marché du travail et la formation.



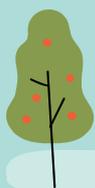


SOMMAIRE



SYNTHÈSE

4



EMPLOI

7

MARCHÉ DU TRAVAIL



20

FORMATION

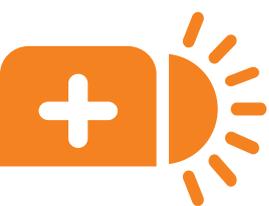
27



ANNEXES

38

Évolutions sociétales (évolutions des attentes des consommateurs, local, circuits-courts, bio, bien-être animal...) • **Transition écologique (enjeux environnementaux)** • **Transition numérique (impact du numérique sur les métiers agricoles) et technologique**



Atouts

Emploi

- 3^e rang des régions les plus agricoles de France métro. (poids de l'emploi agricole dans l'emploi régional)
- Poids important dans l'économie régionale : emploi, VA, richesse générée
Des productions diversifiées et valorisées. 36 % des exploitations de la région produisent sous signes de qualité
- Contribution aux dynamiques territoriales en particulier dans les nombreux territoires ruraux de la région
- Des productions qui se portent bien, à nuancer selon les territoires
- Agrandissement des exploitations
- Hausse des formes sociétaires (GAEC, EARL...)
- Hausse du salariat permanent dans l'agriculture
- Quasi-stabilité de l'emploi dans l'activité sylviculture - exploitations forestières contre une baisse tous secteurs confondus
- Rebond de la filière équine après la crise sanitaire
- Hausse de l'emploi dans le secteur de la fabrication de machines agricoles et forestières contre une baisse tous secteurs d'activité confondus
- Hausse du nombre d'entreprises et d'actifs dans le secteur des entreprises du paysage
- Progression de la part de femmes parmi les installations récentes
- Des dispositifs d'accompagnement à l'installation. Diversité des projets d'installation, des profils des porteurs de projets, des productions (reconversions, approche globale au-delà de la production...)
- Tendance à la diversification de l'activité des exploitations (production d'énergie renouvelable, travail à façon, tourisme-hébergement-loisirs)
- Activité de transformation en progression
- Fort développement de la distribution en circuits courts
- Forte progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique

Marché du travail

- Baisse du nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'emplois agricoles
- Près de 5 000 offres d'emploi enregistrées en 2021 dont 27 % pour de l'emploi durable (CDI ou CDD > 6 mois)
- Près de 16 700 projets de recrutements en 2022

Formation

- Plus de 8 000 jeunes en formation initiale dont 45 % en apprentissage.
Offre de formation initiale répartie sur l'ensemble du territoire régional
- Près de 100 sessions de formation destinées aux demandeurs d'emploi ouvertes en 2022. Des places de formation ouvertes sur l'ensemble de la région
- En 2021, près de 700 stagiaires sortant de formations agricoles financées par le Conseil régional. 59 % des sortants de formations agricoles en emploi 6 mois après leur sortie de formation. 71 % ont accédé à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation.
- 6 452 bénéficiaires de formations VIVEA en 2021
- 4 180 stagiaires ont bénéficié de formations financées par OCAPAT en 2021

 **Transmission**

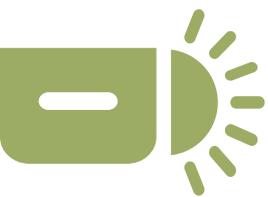
 **Recrutement**

 **Mixité**

 **Diversification**

 **Formation**

Évolutions sociétales (évolutions des attentes des consommateurs, local, circuits-courts, bio, bien-être animal...) • Transition écologique (enjeux environnementaux) • Transition numérique (impact du numérique sur les métiers agricoles) et technologique



Faiblesses

Emploi

- Des revenus très variables et instables selon les productions (ex : viticulture, comté / bovin viande...)
- Des productions plus en difficultés, à nuancer selon les territoires
- Baisse des ETP et du nombre d'exploitations agricoles
- Problématique de recherche et renouvellement d'associé
- Difficultés de recrutement (image, attractivité des métiers, des territoires, conditions de travail, connaissance de l'offre de formation, des besoins en emploi, saisonnalité, mobilité...), des difficultés pour trouver des salariés, les compétences : problème de mobilité, besoin de polyvalence, plus ou moins soutenues selon les territoires et les productions.
- Transmission parfois difficile (en lien avec l'agrandissement des exploitations)
- 35 % des chefs d'exploitation de BFC ont 55 ans ou plus. 23 % des exploitations de la région ont à leur tête un chef (ou l'un des co-exploitants) âgé de plus de 60 ans.
- Sylviculture - exploitations forestières : 23 % des actifs sont âgés de 55 ans ou plus contre 18 % tous secteurs confondus.
- Agriculture : peu de femmes parmi les chefs d'exploitation malgré une légère progression (22 %). Proportion très variable selon les types de productions.
- Sylviculture - exploitations forestières : faible proportion de femmes parmi les actifs en emploi
- Des territoires peu peuplés en région : des petits bassins de consommation
- Quelles conséquences de la baisse du pouvoir d'achat des ménages sur la consommation notamment en produits bio ?

Marché du travail

- Plus de 8 800 demandeurs d'emploi à la recherche d'emplois agricoles (août 2022)
- 46 % d'offres d'emploi proposant un emploi occasionnel (CDD ou mission intérimaire de moins d'un mois)
- De fortes difficultés de recrutement

Formation

- 30 % de femmes parmi les jeunes en formation initiale
- Les femmes représentent 34 % des sortants de formations agricoles financées par le Conseil régional.
- OCAPIAT : les femmes représentent 36 % des stagiaires
- Problématiques mobilité et hébergement des apprenants
- Accès à la formation notamment dans les petites exploitations : mobilité et absence



Évolutions sociétales (évolutions des attentes des consommateurs, local, circuits-courts, bio, bien-être animal...) • Transition écologique (enjeux environnementaux) • Transition numérique (impact du numérique sur les métiers agricoles) et technologique



Opportunités



- Reprise-transmission, accompagnement des fins de carrière (anticipation, transmission), renouvellement de la population active agricole (exploitants, associés, salariés)



- Favoriser la fidélisation des salariés, l'orientation de saisonniers vers des emplois agricoles pérennes

- Image des métiers et communication sur les besoins de recrutement
Informier davantage sur les métiers : image, attractivité, accessibilité des métiers, évolutions possibles dans et hors agriculture.

- Informer sur les besoins de recrutement (canaux de diffusion)

- Poursuivre la mutualisation de l'emploi, des compétences, du matériel (GE, CUMA)

- S'appuyer sur l'alternance (apprentissage, contrats de pro), des formations pratiques



- Mixité des emplois



- Poursuivre la diversification de l'activité et des productions, innovation. Diversité des projets, des profils des porteurs de projets, des productions. Permet de dynamiser les territoires ruraux en s'appuyant sur la population et les productions agricoles (offre de services en lien avec les productions...)



- Formation-accompagnement des exploitants, des salariés, des demandeurs d'emploi, des prestataires de formation (primo-employeurs, prise de poste des salariés, fins de carrière...). Nouvelles compétences (approche globale...), formations en situation de travail dans les territoires (ex: AFEST), à distance...

- Mesures "Transition agricole, alimentation et forêt", du Plan de relance

- Contexte de reconquête de la souveraineté alimentaire



Menaces

Dépendance à des facteurs macro-économiques

- volatilité des cours des matières premières agricoles
- évolutions de la PAC
- crise énergétique, inflation, baisse du pouvoir d'achat des ménages
- crises sanitaires
- aléas climatiques...

 **Transmission**

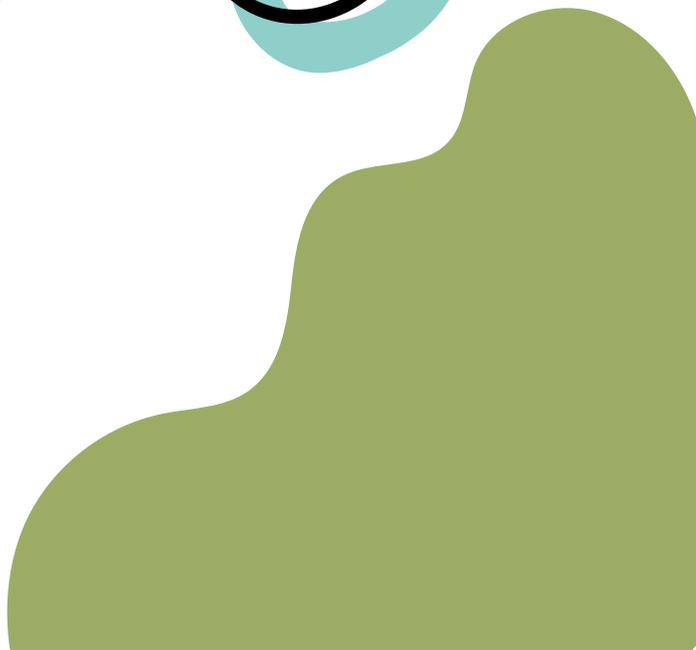
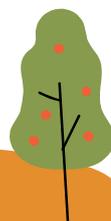
 **Recrutement**

 **Mixité**

 **Diversification**

 **Formation**

EMPLOI



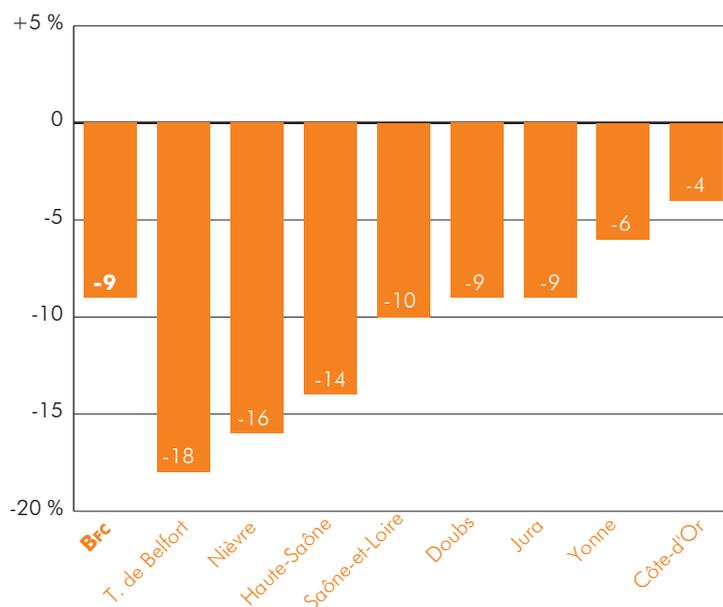


L'emploi agricole représente 4,2 % de l'emploi régional, ce qui place la Bourgogne-Franche-Comté au 3^e rang des régions les plus agricoles de France métropolitaine derrière Nouvelle-Aquitaine et Bretagne (2,6 % en France métropolitaine)¹.

Baisse des ETP et du nombre d'exploitations, poursuite de l'agrandissement des exploitations²

Les 23 662 exploitations agricoles de la région regroupent près de 44 000 ETP en 2020, soit 9 % de moins qu'en 2010. Cette baisse se vérifie dans l'ensemble des départements de la région notamment dans le Territoire de Belfort, la Nièvre et la Haute-Saône. En revanche, la Côte-d'Or et l'Yonne résistent mieux.

Évolution du nombre d'ETP 2010-2020



Source : RA 2020, Draaf BFC - traitement Emfor.

Le nombre d'exploitations agricoles est également orienté à la baisse (-21 % au cours de la même période) et la tendance d'agrandissement de la surface des exploitations se poursuit (SAU moyenne : +27 %).

Poursuite également de la hausse des formes sociétaires

En 2020, la moitié des exploitations de BFC ont un statut sociétaire (GAEC, EARL...), soit 15 points de plus qu'en 2010. Cette proportion atteint 59 % en Côte-d'Or, 56 % dans le Doubs et 53 % dans l'Yonne. Elle est plus faible dans la Nièvre, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort (respectivement 42 %, 44 % et 44 %).

¹ Source : INSEE RP 2019.

² Source : AGRESTE RA 2020, DRAAF BFC



Cinq spécialisations³ concentrent 84 % des Etp agricoles de la région

Il s'agit, par ordre décroissant, des spécialités viticulture, bovins lait, bovins viande, céréales-oléoprotéagineux et polyculture-polyélevage. Il existe des particularités selon les départements de la région (voir tableau ci-après). Par exemple, la viticulture est davantage présente en Côte-d'Or, Saône-et-Loire et dans l'Yonne qu'en moyenne régionale (vins de Bourgogne). Dans le Doubs et le Jura, la spécialité bovins lait est plus représentée (zone AOC Comté). La Nièvre et la Saône-et-Loire se démarquent par une plus forte part d'Etp dans la spécialité bovins viande (AOP Bœuf de Charolles). Etc.

Répartition des Etp par Otex*									
Otex	Bfc	21	25	39	58	70	71	89	90
viticulture	30%	53%	0%	19%	13%	1%	37%	38%	0%
bovins lait	17%	3%	74%	45%	2%	36%	4%	4%	36%
bovins viande	16%	8%	5%	5%	41%	10%	30%	4%	11%
céréales et/ou oléoprotéagineux	12%	15%	1%	6%	13%	13%	4%	29%	9%
polyculture et/ou polyélevage	9%	11%	3%	8%	14%	13%	7%	10%	13%
fleurs et/ou horticulture diverse	2%	1%	3%	1%	1%	5%	3%	4%	5%
équidés et/ou autres herbivores	2%	1%	2%	4%	4%	3%	3%	1%	5%
bovins mixtes	2%	1%	3%	4%	1%	7%	2%	1%	8%
autres grandes cultures	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	3%
ovins ou caprins	2%	1%	1%	2%	4%	3%	3%	1%	2%
volailles	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	2%	ss
légumes ou champignons	1%	1%	2%	2%	0%	3%	1%	1%	ss
fruits ou autres cultures permanentes	1%	1%	0%	1%	2%	1%	1%	1%	1%
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	1%	0%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	ss
porcins	1%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	1%	ss
non classées	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

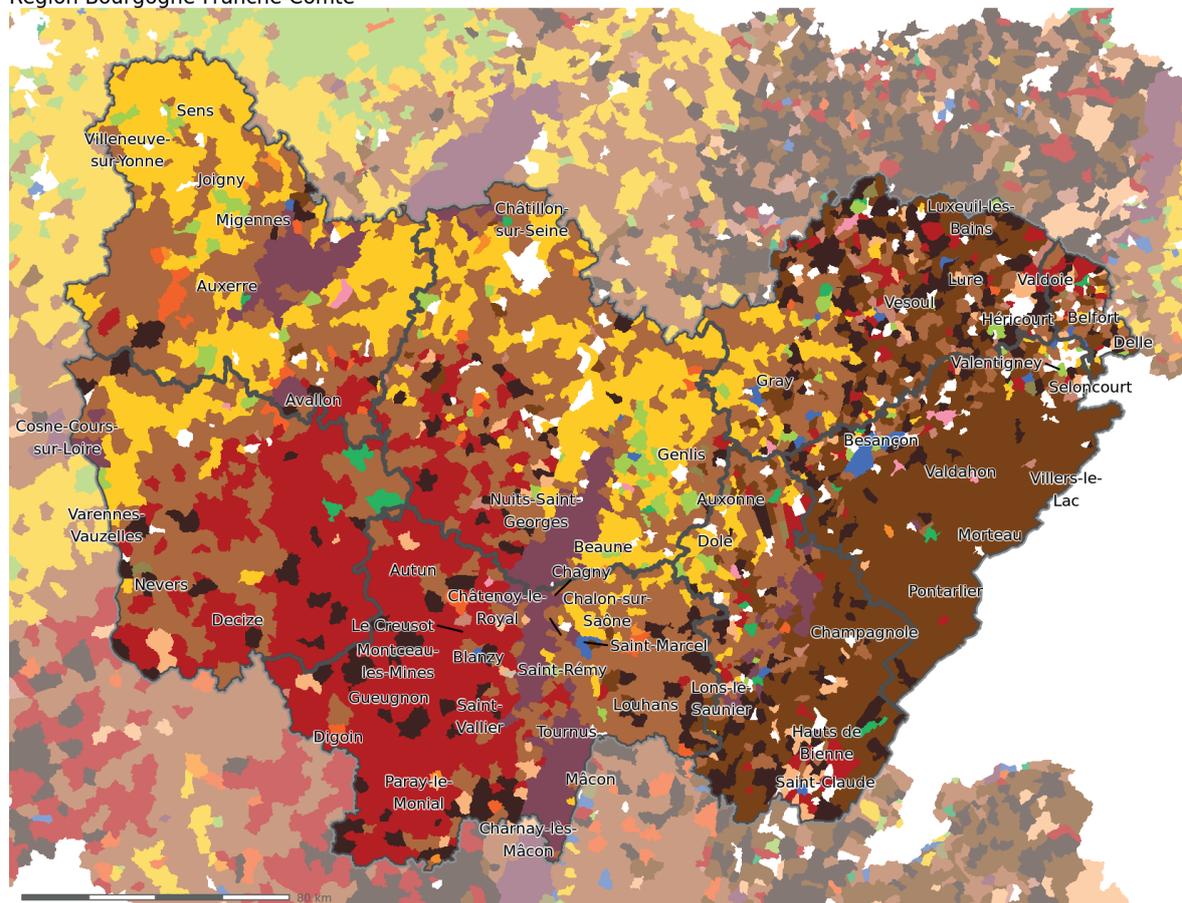
* % en gras : ce qui est spécifique au département / BFC - Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - traitement Emfor.

³ OTEX : Orientation technico-économique des exploitations agricoles





Orientation technico-économique
Région Bourgogne-Franche-Comté



OTEX communale	■ céréales et/ou oléoprotéagineux	■ bovins lait	■ combinaisons de granivores (porcins, volailles)
	■ autres grandes cultures	■ bovins viande	■ volailles
	■ fruits ou autres cultures permanentes	■ bovins mixtes	■ polyculture et/ou polyélevage
	■ légumes ou champignons	■ équidés et/ou autres herbivores	■ non classées
	■ fleurs et/ou horticulture diverse	■ ovins ou caprins	■ sans exploitation
	■ viticulture	■ porcins	

source : Agreste - recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

La baisse du nombre global d'ETP constatée en région entre 2010 et 2020 (voir plus haut) se vérifie dans les 5 principales spécialités de production à l'exception de la viticulture. Le recul est particulièrement fort pour les spécialités polyculture-polyélevage et bovins viande. Les spécialités céréales-oléoprotéagineux et bovins lait résistent mieux. D'autres productions affichent de fortes diminutions : équidés-autres herbivores, fleurs-horticulture diverse, ovins-caprins, bovins mixtes, porcins et volailles.

Cette évolution négative ne concerne pas toutes les productions. Outre la viticulture, le nombre d'ETP progresse dans la production de légumes et champignons, les autres grandes cultures et, à un degré moindre, dans la production de fruits et autres cultures permanentes.



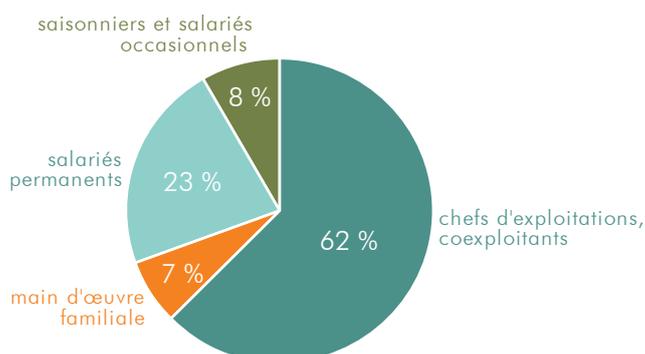
	Bfc	
	Nb Etp 2020	évol 2010-2020 (%)
Total Etp	43 976	-9
viticulture	13 078	9
bovins lait	7 690	-10
bovins viande	6 944	-21
céréales et/ou oléoprotéagineux	5 196	-10
polyculture et/ou polyélevage	4 042	-21
fleurs et/ou horticulture diverse	1 087	-22
équidés et/ou autres herbivores	1 075	-32
bovins mixtes	950	-16
autres grandes cultures	918	53
ovins ou caprins	887	-18
volailles	576	-16
légumes ou champignons	541	59
fruits ou autres cultures permanentes	362	3
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	337	-22
porcins	235	-16
non classées	59	95

* Données départementales consultables en annexes.
Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - Traitement Emfor

Baisse du nombre de chefs d'exploitation, hausse du salariat permanent

Bien que les chefs d'exploitation et co-exploitants demeurent les plus nombreux (62 % des ETP), leur nombre diminue de 9 % en 10 ans. L'agrandissement des exploitations est l'un des éléments explicatifs de cette évolution. À l'inverse, le salariat permanent se développe pour atteindre 23 % des ETP en 2020, soit une hausse de 18 % en 10 ans. Le nombre d'ETP saisonniers et salariés occasionnels est orienté à la baisse. La diminution est encore plus soutenue pour la main-d'œuvre familiale. Elle s'explique, pour partie, par le transfert de ce statut vers le statut de co-exploitants familiaux ou vers du salariat. L'accès à l'emploi du conjoint hors de l'exploitation, voire du monde agricole, désormais plus fréquent, est également un élément d'explication.

Répartition par statut en Bfc



Source : RA 2020, Draaf Bfc - traitement Emfor.



Le salariat est particulièrement développé en Côte-d'Or (33 % de salariés permanents et 13 % de saisonniers et salariés occasionnels), dans l'Yonne (31 % et 6 %) et, à un degré moindre, en Saône-et-Loire (19 % et 12 %). Les spécialités de production de ces territoires (viticulture et grandes cultures notamment) expliquent cette particularité.

En revanche, dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, de la Nièvre et du Jura, ce sont les chefs d'exploitation, co-exploitants qui sont davantage représentés qu'en moyenne régionale. Les spécialités de production, en particulier l'élevage, moins demandeuses en main-d'œuvre salariée, expliquent également cette spécificité.

La baisse du nombre de chefs d'exploitation, co-exploitants est observée dans l'ensemble des départements de la région. Elle est particulièrement soutenue dans le Territoire de Belfort et en Saône-et-Loire. Le département du Doubs affiche la baisse la plus modérée devant le Jura. La hausse du nombre de salariés permanents est également généralisée à l'ensemble de la région à l'exception du département de la Nièvre. La hausse enregistrée dans le Doubs est, de loin, la plus importante devant celles relevées dans le Jura, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort.

	Évolution du nombre d'Etp selon le statut*	
	Bfc	
	Etp 2020	Etp évol 2010-2020
main d'œuvre totale	43 976	-9%
chefs d'exploitations, coexploitants	27 284	-9%
dont coexploitants familiaux	6 714	2%
main d'œuvre familiale	3 175	-45%
salariés permanents	9 871	18%
sous-total main d'œuvre permanente	40 330	-9%
saisonniers et salariés occasionnels	3 629	-7%

* Données départementales consultables en annexes.
Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - Traitement Emfor

Zoom sur l'emploi salarié dans la production agricole en 2021 en Bfc**

- 7 739 établissements employeurs, soit +4 % en 5 ans.
- 13 535 CDI en cours dans l'année, soit +15 % en 5 ans. 57 493 CDD en cours dans l'année, soit -18 % en 5 ans.
- 13 708 ETP salariés, soit +2 % en 5 ans.
- 37 % de femmes parmi les salariés, soit +1,5 point en 5 ans.
- 42 % des salariés de moins de 30 ans, soit -0,4 point en 5 ans.

Emploi salarié en région selon le type de production agricole			
	Etp	Femmes parmi les salariés	Moins de 30 ans parmi les salariés
Total région	13 708	37%	42%
Viticulture	60%	38%	41%
Culture / élevage non spécialisé	24%	29%	50%
Cultures spécialisées	10%	43%	38%
Élevage petits animaux	4%	39%	41%
Élevage gros animaux	2%	43%	50%

Source : Fnsea, Observatoire emploi-formation de la production agricole - données Msa 2021

** Source : Chiffres-clés emploi salarié Bourgogne-Franche-Comté 2021 - FNSEA, Observatoire emploi-formation de la production agricole - données MSA 2021



Peu de femmes parmi les chefs d'exploitation malgré une légère progression

En Bourgogne-Franche-Comté, 22 % des chefs d'exploitation sont des femmes. Cette proportion varie de 21 % à 24 % selon les départements de la région. Elle progresse de 1,3 points entre 2010 et 2020. Le Territoire de Belfort, le Doubs et le Jura affichent les plus fortes hausses (respectivement +4,6, +2,3 et +2,1 points). L'évolution est plus proche de la stabilité en Haute-Saône, Côte-d'Or et dans l'Yonne (respectivement +0,1, +0,2 et +0,5 point).

On note toutefois une progression de la part de femmes parmi les installations récentes. En effet, elles représentent 28 % des chefs d'exploitation installés depuis 2010 contre 13 % avant 2010⁴.

La proportion de femmes varie fortement selon les types de production⁵. Les plus fortes proportions concernent l'élevage de chevaux et d'autres équidés, l'élevage d'autres animaux, l'élevage d'ovins et de caprins ou encore la reproduction de plantes (entre 50 % et 47 %). À l'inverse, les femmes sont moins présentes dans les activités les plus employeuses de la région : culture de céréales, élevage de vaches laitières, élevage d'autres bovins, culture de la vigne (entre 19 % et 33 %).

Répartition des actifs en emploi par activité et par sexe en BFC			
	Total actifs en emploi	Nb de femmes	Part de femmes
Total Agriculture, sylviculture et pêche dont :	45 421	11 473	25%
Élevage de chevaux et d'autres équidés	644	319	50%
Élevage d'autres animaux	660	312	47%
Élevage d'ovins et de caprins	531	249	47%
Reproduction de plantes	539	252	47%
Culture de fruits à pépins et à noyau	348	152	44%
Élevage de volailles	498	207	42%
Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	832	314	38%
Autres cultures non permanentes	326	123	38%
Activités de soutien à la production animale	684	238	35%
Culture de la vigne	10 719	3 512	33%
Élevage de porcins	250	69	28%
Élevage d'autres bovins et de buffles	6 855	1 455	21%
Culture et élevage associés	6 029	1 273	21%
Élevage de vaches laitières	5 728	1 208	21%
Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	5 696	1 060	19%
Activités de soutien aux cultures	1 008	159	16%
Sylviculture et autres activités forestières	288	40	14%
Services de soutien à l'exploitation forestière	2 046	274	13%
Exploitation forestière	1 429	160	11%

Source : Insee RP 2019, lieu de résidence - Traitement Emfor.

⁴ Source Draaf, Agreste, RA 2020

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/main-d-oeuvre-et-externalisation-des-travaux-a2753.html>

⁵ Source Insee RP 2019 au lieu de résidence. Ces données seront actualisées lorsque les données par production et par sexe du Recensement agricole 2020 seront disponibles.

Élevage d'autres animaux : élevage d'animaux semi-domestiqués ou d'autres animaux vivants (autruches et émeus, autres oiseaux à l'exception des volailles, insectes, lapins et autres animaux à fourrure, cervidés, bisons, rennes), la lombriculture, l'héliciculture, la production de crustacés terrestres, etc., la sériciculture et la production de cocons de vers à soie, l'apiculture et la production de miel et de cire d'abeille, l'élevage d'animaux de compagnie (chats et chiens, oiseaux, hamsters, etc.).

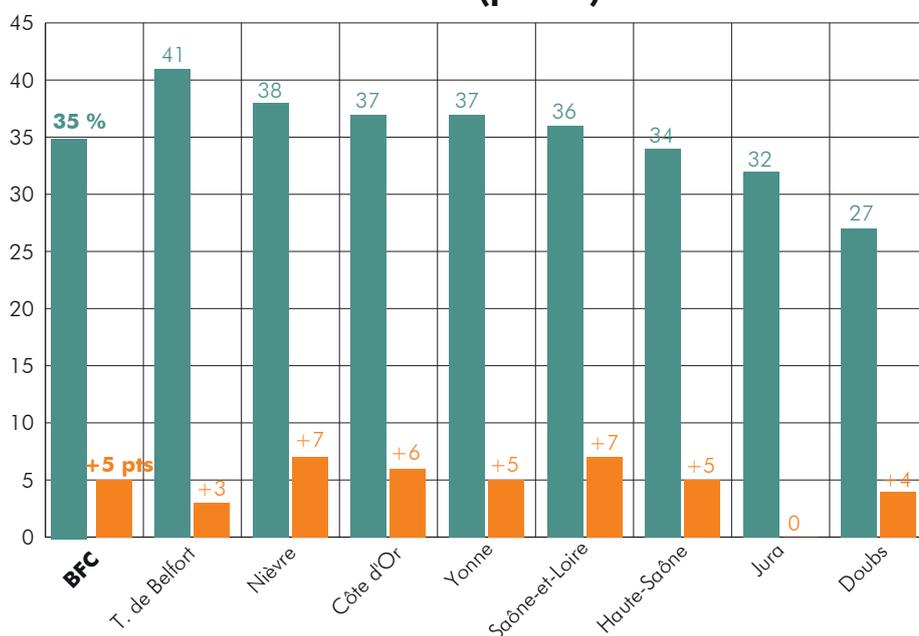
Autres cultures non permanentes : culture de rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, luzerne, trèfle, sainfoin, maïs fourrager, choux fourragers et autres produits fourragers similaires, production de graines de betteraves fourragères et de graines de plantes fourragères, culture de fleurs, y compris la production de fleurs coupées et de boutons de fleurs, production de semences de fleurs.



Un fort enjeu de transmission-reprise des exploitations

En 2020, 35 % des chefs d'exploitation de Bourgogne-Franche-Comté ont 55 ans ou plus. La part de seniors s'échelonne de 27 % dans le Doubs à 41 % dans le Territoire de Belfort. En 10 ans, elle a progressé de 5 points à l'échelle régionale. Le vieillissement des chefs d'exploitation a été particulièrement soutenu dans la Nièvre, la Saône-et-Loire et en Côte-d'Or.

Part de chefs d'exploitation âgés de 55 ans ou plus (%) et évolution entre 2010 et 2020 (points)



Source : RA 2020, Draaf Bfc - Traitement Emfor.

Parfois des difficultés à se projeter chez les chefs d'exploitation âgés de plus de 60 ans

23 % des exploitations de la région ont à leur tête un chef (ou l'un des co-exploitants) âgé de plus de 60 ans. Cette proportion atteint 28 % dans le Territoire de Belfort, 26 % en Côte-d'Or et 25 % dans l'Yonne et la Nièvre.

Dans un tiers des cas, le chef ou co-exploitant n'envisage pas de départ dans l'immédiat. Un autre tiers déclare ne pas savoir de quoi sera fait leur avenir et 28 % ont trouvé une solution de reprise par un co-exploitant, un membre de la famille ou un tiers. Les 7 % restant tendent vers une disparition de l'exploitation au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations.

Les plus fortes proportions d'exploitants âgés de plus de 60 ans n'ayant pas de vision précise de l'avenir de leur exploitation concernent la Haute-Saône, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort (respectivement 38 % et 36 % pour les deux derniers). Les projets de reprises par un co-exploitant, un membre de la famille ou un tiers sont un peu plus fréquents dans l'Yonne, le Territoire de Belfort, le Doubs et la Côte-d'Or.



Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans*		
	Bfc	
	Nombre	%
Nombre d'exploitations non concernées	18 243	77%
Total d'exploitations concernées :	5 419	23%
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	1 765	7%
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	1 523	6%
ne sait pas	1 725	7%
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	384	2%
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	22	0,1%

* Données départementales consultables en annexes. Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - Traitement Emfor

Les exploitations sous signe de qualité : d'importants écarts selon les départements de la région

En 2020, 36 % des exploitations de la région produisent sous signes de qualité (autres qu'agriculture biologique). Il existe d'importants écarts selon les départements. En effet, cette proportion s'élève à 66 % dans le Doubs, 52 % dans le Jura, 41 % en Saône-et-Loire et 39 % en Côte-d'Or contre 5 % dans le Territoire de Belfort, 9 % en Haute-Saône, 16 % dans la Nièvre et 27 % dans l'Yonne.

En 10 ans, leur nombre diminue de 7 % en région. Cette baisse s'explique par l'évolution négative du nombre d'exploitations sous AOP liée probablement à la baisse globale du nombre d'exploitations agricoles. Les IGP et Label rouge sont, à l'inverse, orientés à la hausse. L'évolution est négative dans le Jura, le Doubs et la Saône-et-Loire. La Nièvre, le Territoire de Belfort et, à un degré moindre, l'Yonne et la Haute-Saône affichent, en revanche, une progression.

Une tendance à la diversification de l'activité des exploitations

En 2020, 18 % des exploitations de la région diversifient leur activité. Leur nombre progresse de 50 % par rapport à 2010. C'est en Côte-d'Or et dans l'Yonne que les parts d'exploitations diversifiées sont les plus fortes (respectivement 25 % et 23 %). Ce sont également ces départements qui affichent les hausses les plus soutenues. À l'inverse, le Doubs et la Saône-et-Loire se caractérisent par les plus faibles parts d'exploitations diversifiées (12 % et 14 %). En outre, la diversification progresse nettement moins dans le Doubs que dans les autres départements de Bourgogne-Franche-Comté (+9 %).

En région, le travail à façon est le type de diversification le plus courant devant le tourisme-hébergement-loisirs et la production d'énergie renouvelable. La hausse observée globalement est portée par la production d'énergie renouvelable et le travail à façon. En revanche, l'activité de tourisme-hébergement-loisirs est orientée à la baisse. Cette tendance se vérifie dans tous les départements hormis en Côte-d'Or, Haute-Saône et dans le Jura, ces derniers présentant un nombre d'exploitations diversifiées dans le tourisme-hébergement-loisirs également en hausse.



L'activité de transformation également en progression

9 % des exploitations de la région ont une activité de transformation de leur production, soit une augmentation de 154 % en 10 ans. La hausse est généralisée à l'ensemble des départements et c'est dans le Jura et le Territoire de Belfort que les parts d'exploitations ayant une activité de transformation sont les plus élevées (respectivement 14 % et 12 %). L'activité de transformation est, en revanche, moins fréquente dans la Nièvre, l'Yonne et la Côte-d'Or (6 % et 7 % pour les deux derniers départements). Ces plus faibles proportions s'expliquent par le fait que, avec cette source de données, la vinification n'est pas incluse dans les activités de transformation.

Signes de qualité, diversification et circuits courts			
	Nb d'exploitations 2020	Evol 2010-2020	part 2020
nombre total d'exploitations	23 662	-21%	100%
agriculture biologique	2 764	139%	12%
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio) dont :	8 553	-7%	36%
AOP	6 778	-11%	29%
IGP	1 283	151%	5%
Label rouge	1 721	25%	7%
activités de transformation (hors vinification à la ferme) dont :	2 046	154%	9%
transformation de lait	557	35%	2%
transformation ou découpe de viande	1 033	-	4%
transformation de fruits et/ou légumes	208	-	1%
activités de diversification dont :	4 280	50%	18%
travail à façon	2 572	64%	11%
tourisme - hébergement - loisirs	659	-10%	3%
énergie renouvelable (pour la vente)	688	691%	3%
circuits courts (hors vin) dont :	5 608	60%	24%
vente directe (hors vin)	3 226	6%	14%

Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - Traitement Emfor

Fort développement de la distribution en circuits courts

Près d'un quart des exploitations agricoles de la région distribue leur production en circuits courts (dont en vente directe). Cette proportion atteint 30 % en Côte-d'Or, 27 % dans le Jura et en Saône-et-Loire. Les départements du Doubs, de la Nièvre et de Haute-Saône affichent les plus faibles parts de la région (respectivement 17 %, 18 % et 19 %).

Le nombre d'exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté distribuant leur production en circuits courts a progressé de 60 % en 10 ans. Cette évolution est constatée dans tous les départements de la région à l'exception du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort (respectivement -22 %, -10 % et -5 %).



Forte progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique (Ab)

En 2020, les exploitations Ab représentent 12 % des exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté. Cette proportion atteint 16 % en Côte-d'Or et dans le Jura, 15 % en Haute-Saône et 14 % dans L'Yonne. Les autres départements sont caractérisés par des proportions comprises entre 7 % et 9 %. Entre 2010 et 2020, leur nombre progresse de 139 % en région. Cette tendance à la hausse, liée aux changements sociétaux, aux nouvelles attentes des consommateurs et facilitée par la prime à la conversion, se vérifie dans l'ensemble des départements.

9 % des surfaces agricoles cultivées en bio en 2020

La part de surfaces agricoles cultivées en bio varie fortement selon les départements de la région. Les plus fortes proportions concernent la Haute-Saône, l'Yonne et le Jura (de 14 % à 12 %). Elles sont plus faibles en Saône-et-Loire, dans le Territoire de Belfort, la Nièvre et le Doubs (de 4 % à 7 %).

En région, les parts de surfaces cultivées en bio les plus élevées concernent, par ordre décroissant, les cultures de fruits, de légumes frais-plants de légumes-melons ou fraises, de protéagineux-légumes secs pour leur graine, de plantes à parfum-aromatiques-médicinales, de la vigne, de fourrages annuels et de pommes de terre (de 39 % à 12 %). Ces proportions varient selon les départements (voir tableau ci-après).

Part de surfaces agricoles cultivées en bio en 2020									
	Bfc	21	25	39	58	70	71	89	90
Total SAU dont :	9%	10%	7%	12%	7%	14%	4%	13%	6%
cultures fruitières	39%	9%	58%	57%	91%	78%	12%	40%	ns
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	26%	14%	75%	35%	37%	68%	21%	29%	31%
protéagineux et légumes secs pour leur graine	25%	22%	20%	55%	22%	66%	35%	25%	ns
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	23%	17%	67%	3%	72%	3%	23%	46%	ns
vignes	17%	24%	12%	29%	18%	12%	11%	13%	ns
fourrages annuels	14%	27%	7%	9%	9%	10%	2%	25%	2%
potatoes de terre	12%	7%	24%	18%	7%	25%	14%	35%	12%
prairies	9%	12%	7%	14%	6%	19%	4%	21%	9%
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	9%	ns	ns	6%	ns	6%	37%	8%	ns
céréales	7%	7%	7%	7%	6%	8%	3%	9%	2%
oléagineux	6%	5%	8%	6%	7%	3%	3%	8%	ns
jachères	5%	4%	5%	5%	6%	1%	3%	6%	ns
fleurs et plantes ornementales	4%	ns	ns	1%	ns	ns	0%	ns	ns

Source : Agreste RA 2020, Draaf BFC - Traitement Emfor



Près de 3 700 actifs en emploi dans le secteur d'activité sylviculture - exploitations forestières⁶

En 2019, le secteur sylviculture et exploitations forestières regroupe près de 3 700 actifs en région. Ce nombre est quasiment stable par rapport à 2013 alors qu'il diminue tous secteurs confondus (-0,4 % contre -2,2 %). Le profil des actifs du secteur diffère de celui de l'ensemble des actifs.

La proportion de seniors est plus forte dans le secteur qu'en moyenne : 23 % des actifs sont âgés de 55 ans ou plus contre 18 % tous secteurs confondus. Le secteur se démarque également par une proportion d'hommes très élevée : près de 9 sur 10 contre 51 % tous secteurs confondus.

En outre, la proportion de non salariés⁷ est particulièrement importante dans le secteur (28 % des actifs en emploi contre 12 % en moyenne). Parmi les salariés du secteur, 88 % sont en emploi sans limite de durée (CDI, titulaire de la fonction publique). Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les ouvriers devant les exploitants forestiers et les professions intermédiaires-techniciens (respectivement 33 %, 26 % et 24 % des actifs en emploi du secteur).

2 600 emplois dans la filière équine⁸

Plus de 3 000 entreprises liées au cheval sont recensées en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 dont 646 établissements équestres et 1 426 élevages. Ces entreprises regroupent 2 600 emplois (en activité principale). La filière connaît un rebond après la crise sanitaire : marchés actifs, augmentation du nombre de licenciés FFE⁹ (+10 % en région entre 2020 et 2021), maintien des naissances et des saillies.

Près de 1 200 emplois dans la fabrication de machines agricoles et forestières

En 2019, le secteur industriel de la fabrication de machines agricoles et forestières regroupe près de 1 200 emplois en région. Par rapport à 2013, le nombre d'emplois augmente de 5 % contre une baisse de 2 % tous secteurs d'activité confondus.

86 % des actifs du secteur sont des hommes contre 52 % tous secteurs confondus. La part de seniors est légèrement plus faible dans le secteur : 16 % contre 18 % dans l'ensemble des secteurs d'activité. En revanche, la proportion de salariés est plus élevée : 97 % contre 88 %. Les salariés en CDI sont, en proportion, plus nombreux dans le secteur : 94 % des salariés contre 84 % en moyenne. Enfin, le secteur se distingue par une forte part d'ouvriers (55 % contre 26 % tous secteurs d'activité confondus) et davantage de travail à temps complet (94 % des emplois contre 82 %).

⁶ Source : [Décidata](#), Insee RP 2019 au lieu de travail (2017-2021)

⁷ Employeurs, indépendants

⁸ Source : Observatoire prospectif de l'agriculture en BFC, résultats 2021

⁹ Fédération française d'équitation

¹⁰ Source : [Décidata](#), Insee RP 2019 au lieu de résidence (2017-2021). NAF 283 - Fabrication de machines agricoles et forestières.



Près de 4 600 actifs dans le secteur des entreprises du paysage¹¹

En 2020, un peu plus de 1 300 entreprises et près de 4 600 actifs sont recensés en région dans le secteur des entreprises du paysage. Les principales caractéristiques de l'emploi dans ce secteur sont les suivantes :

- 82 % d'emplois de travaux de chantier,
- 90 % d'hommes,
- 46 ans d'âge moyen pour les chefs d'entreprise et 35 ans pour les salariés,
- 75 % de salariés,
- 80 % de CDI parmi les salariés,
- 93 % des salariés à temps plein.

Ce secteur est, par ailleurs, composé essentiellement de très petites entreprises (TPE), chacune compte en moyenne 2,6 salariés.

Par rapport à 2018, le nombre d'entreprises, d'actifs et les chiffres d'affaires progressent : respectivement +2, +12 et +7 %. Les entreprises du paysage rencontrent toutefois des difficultés de recrutement en particulier pour le personnel permanent (40 % des entreprises concernées).



¹¹ Chiffres clés 2020 des entreprises du paysage en BFC - <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/base-documentaire/chiffres-cles-2020/>

MARCHÉ DU TRAVAIL



MARCHÉ DU TRAVAIL



Plus de 8 800 demandeurs d'emploi à la recherche d'emplois agricoles¹²

Les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de l'entretien des espaces verts, l'arboriculture-viticulture, l'horticulture-maraîchage et la polyculture-élevage sont les plus nombreux (respectivement 36 %, 17 %, 9 % et 8 %).

Demandeurs d'emploi ABC positionnés sur des métiers agricoles en août 2022*	
	BFC
Total dont :	8 810
A1203 : Entretien des espaces verts	3 200
A1405 : Arboriculture et viticulture	1 510
A1414 : Horticulture et maraîchage	820
A1416 : Polyculture, élevage	740
A1401 : Aide agricole de production fruitière ou viticole	430
A1202 : Entretien des espaces naturels	370
A1201 : Bûcheronnage et élagage	250
A1402 : Aide agricole de production légumière ou végétale	240
A1408 : Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	210
A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel	200
A1407 : Élevage bovin ou équin	170
A1403 : Aide d'élevage agricole et aquacole	130
A1101 : Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	100
A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture	100
A1410 : Élevage ovin ou caprin	100
A1205 : Sylviculture	70
A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture	50

* Données départementales consultables en annexes.

Les données présentées dans ce tableau sont arrondies à la dizaine. Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché.

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes - août 2022 - Traitement Emfor.

¹² Métiers agricoles au sens du champ du COPA.

MARCHÉ DU TRAVAIL



Les femmes représentent 26 % des demandeurs d'emploi positionnés sur des métiers agricoles. En proportion, elles sont davantage présentes sur les métiers "Aide d'élevage agricole et aquacole", "Contrôle et diagnostic technique en agriculture", "Ingénierie en agriculture et environnement naturel", "Aide agricole de production légumière ou végétale", "Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie", "Élevage ovin ou caprin", "Élevage de lapins et volailles", "Horticulture et maraîchage", "Aide agricole de production fruitière ou viticole" ou "Élevage porcin".

Demandeurs d'emploi ABC positionnés sur des métiers agricoles en août 2022 selon le sexe

	Bfc	Femmes	Femmes %
Total	8 810	2 320	26%
A1405 : Arboriculture et viticulture	1 510	600	40%
A1414 : Horticulture et maraîchage	820	400	49%
A1203 : Entretien des espaces verts	3 200	220	7%
A1401 : Aide agricole de production fruitière ou viticole	430	200	47%
A1416 : Polyculture, élevage	740	190	26%
A1402 : Aide agricole de production légumière ou végétale	240	130	54%
A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel	200	110	55%
A1408 : Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	210	110	52%
A1403 : Aide d'élevage agricole et aquacole	130	90	69%
A1407 : Élevage bovin ou équin	170	60	35%
A1410 : Élevage ovin ou caprin	100	50	50%
A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture	100	40	40%
A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture	50	30	60%
A1202 : Entretien des espaces naturels	370	30	8%
A1409 : Élevage de lapins et volailles	40	20	50%
A1411 : Élevage porcin	10	10	100%
A1204 : Protection du patrimoine naturel	40	10	25%
A1205 : Sylviculture	70	10	14%
A1201 : Bûcheronnage et élagage	250	10	4%
A1101 : Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	100	0	0%
A1404 : Aquaculture	30	0	0%

Les données présentées dans ce tableau sont arrondies à la dizaine.

Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché.

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes - août 2022 - Traitement Emfor.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers agricoles en région diminue au cours de la dernière année à un rythme proche de celui constaté pour l'ensemble des métiers (-6,1 % et -7,1 %). La baisse concerne la quasi-totalité des métiers agricoles (voir tableau ci-après). Elle se vérifie dans l'ensemble des départements de la région.

L'évolution régionale est également à la baisse sur une période plus longue (août 2019-août 2022), baisse toutefois moins soutenue que tous métiers confondus (-2,2 % contre -6,6 %). La diminution n'est pas généralisée à tous les métiers agricoles (voir tableau ci-après). Par exemple, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans l'arboriculture-viticulture, l'horticulture-maraîchage et la polyculture-élevage progresse.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC positionnés sur des métiers agricoles en BFC

	Nb DEFM ABC août 2022	évol août 2019-août 2022 %	évol août 2021-août 2022 %
Total métiers agricoles	8 810	-2,2	-6,1
dont :			
A1203 : Entretien des espaces verts	3 200	-7,2	-5,9
A1405 : Arboriculture et viticulture	1 510	2,0	-7,4
A1414 : Horticulture et maraîchage	820	1,2	-3,5
A1416 : Polyculture, élevage	740	8,8	-1,3
A1401 : Aide agricole de production fruitière ou viticole	430	-2,3	-14,0
A1202 : Entretien des espaces naturels	370	-15,9	-15,9
A1201 : Bûcheronnage et élagage	250	-7,4	-7,4
A1402 : Aide agricole de production légumière ou végétale	240	33,3	4,3
A1408 : Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	210	0,0	-8,7
A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel	200	-4,8	-13,0
A1407 : Élevage bovin ou équin	170	-15,0	0,0
A1403 : Aide d'élevage agricole et aquacole	130	8,3	-13,3
A1101 : Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	100	-16,7	-9,1
A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture	100	-9,1	-16,7
A1410 : Élevage ovin ou caprin	100	42,9	25,0
A1205 : Sylviculture	70	16,7	0,0
A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture	50	0,0	0,0
Total tous métiers confondus	203 280	-6,6	-7,1

Les données présentées dans ce tableau sont arrondies à la dizaine. Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché.

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes - Traitement Emfor

MARCHÉ DU TRAVAIL

Près de 5 000 offres d'emploi enregistrées en 2021

En 2021, Pôle emploi a enregistré près de 5 000 offres d'emploi pour des métiers agricoles en Bourgogne-Franche-Comté. Plus de la moitié concerne la Côte-d'Or et 17 % la Saône-et-Loire. L'importance de la viticulture dans ces départements explique cette répartition, l'emploi saisonnier lié aux vendanges gonflant le nombre d'offres d'emploi.

Le métier d'aide agricole de production fruitière ou viticole cumule près de la moitié des offres en région. Le fort recours au travail saisonnier et, donc aux contrats courts, est de nouveau le principal élément d'explication. Ce métier est logiquement plus représenté dans les départements viticoles.

En ajoutant les métiers de l'entretien des espaces verts et de l'arboriculture-viticulture, on obtient plus des trois quarts des offres d'emploi enregistrées en région.

À l'échelle départementale, la répartition des offres d'emploi par métier reflète logiquement les productions agricoles locales.

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2021 selon le contrat de travail*

	Nb d'OEE 2021	%	A-Emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) %	B-Emploi temporaire (CDD ou mission intérimaire de 1 à 6 mois...) %	C-Emploi occasionnel (CDD ou mission intérimaire de moins d'un mois ou non salarié) %
Total agriculture, dont :	4 985	100	27	27	46
A1401-Aide agricole de production fruitière ou viticole	2 304	46	0	6	93
A1203-Entretien des espaces verts	842	17	45	48	6
A1405-Arboriculture et viticulture	652	13	36	56	9
A1414-Horticulture et maraîchage	172	3	43	53	3
A1416-Polyculture, élevage	172	3	65	35	1
A1201-Bûcheronnage et élagage	146	3	72	27	1
Total tous métiers confondus	126 080	-	59	36	5

* Données départementales consultables en annexes.
Source : Pôle emploi, Drees BFC - Traitement Emfor.

Des durées de contrats de travail différentes selon les métiers agricoles

Sous l'effet de l'emploi saisonnier en particulier dans la viticulture, les offres proposant un emploi occasionnel (CDD ou mission intérimaire de moins d'un mois) en région sont nettement plus représentées dans les métiers agricoles que tous métiers confondus (46 % contre 5 %). L'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) est toutefois fréquent pour certains métiers agricoles comme les métiers du bûcheronnage et de l'élagage, de la polyculture et de l'élevage ou encore de l'horticulture et du maraîchage (respectivement 72 %, 65 % et 43 % des offres d'emploi).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Près de 16 700 projets de recrutements en 2022

L'enquête Besoins en main-d'œuvre 2022 de Pôle emploi a permis de recenser près de 16 700 projets de recrutements en région pour des métiers agricoles¹³.

Les résultats de l'enquête à l'échelle départementale reflètent globalement le tissu agricole local. Par exemple, les viticulteurs, arboriculteurs salariés sont davantage nombreux en proportion parmi les projets de recrutements en Côte-d'Or, Saône-et-Loire et dans l'Yonne. Les projets de recrutements d'éleveurs salariés sont plus fréquents dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et la Nièvre. Les bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers sont plus recherchés dans le Doubs et le Jura.

Les projets saisonniers sont nettement plus fréquents qu'en moyenne tous métiers confondus en raison de l'importance des projets de recrutements saisonniers dans la viticulture (vendanges). La saisonnalité est moins marquée pour les jardiniers salariés, les éleveurs salariés, les bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers ou encore les techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles.

Projets de recrutements en région en 2022*			
	Nb de projets de recrutement	% emplois saisonniers	% difficultés de recrutement
Total métiers agricoles	16 680	79	47
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	11 630	91	43
Agriculteurs salariés	1 950	63	50
Jardiniers salariés	1 150	33	62
Maraîchers, horticulteurs salariés	720	74	53
Éleveurs salariés	410	37	51
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	330	39	82
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	300	23	63
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	250	44	56
Tous métiers confondus	105 421	31	60
*Les résultats sont arrondis à la dizaine.			
Source : Pôle emploi, BMO 2022 - Traitement Emfor.			

Des difficultés de recrutement sont signalées dans 47 % des projets contre 60 % tous métiers confondus. Les difficultés les plus importantes concernent les bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers, les techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles et les jardiniers salariés. À l'exception des viticulteurs, arboriculteurs salariés, au moins la moitié des projets de recrutements pour des métiers agricoles sont jugés difficiles par les employeurs interrogés. Les difficultés de recrutements varient également selon les départements de la région (voir tableau ci-après).

¹³ Métiers agricoles au sens du champ du COPA.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Proportions de projets de recrutements jugés difficiles en 2022 (%)									
	Bfc	21	25	39	58	70	71	89	90
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	43	46		68	10	29	39	48	
Agriculteurs salariés	50	44	63	50	37	46	48	61	0
Jardiniers salariés	62	83	56	80	33	67	57	50	20
Marâchers, horticulteurs salariés	53	0	100	100	100	53	57	23	0
Éleveurs salariés	51	63	44	60	33	50	67	50	
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	82	83	80	80	50	100	75	100	
Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	63	89	33	0	100	17	100	100	
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	56	25		100	100	67	88	25	

Source : Pôle emploi, BMO 2022 - Traitement Emfor.

L'indice de tension¹⁴, produit par Pôle emploi et la Dares, confirme ces difficultés de recrutement.

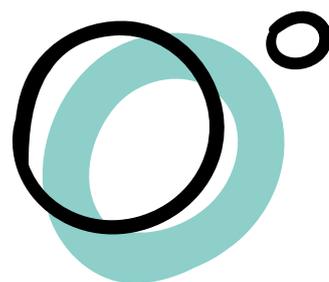
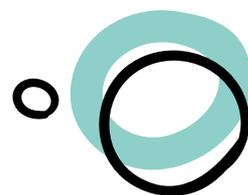
Indice de tension par famille de métiers en 2021									
	Bfc	21	25	39	58	70	71	89	90
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	4	4	4	4	4	4	4	4	ns*
Marâchers, jardiniers, viticulteurs	3	4	3	3	1	4	3	3	1
Techniciens et cadres de l'agriculture	5	5	2	ns	ns	ns	ns	ns	ns

* ns : non significatif - Source : Pôle emploi, Dares.

¹⁴ L'indice de tension est un indicateur synthétique. Il est construit à partir des difficultés de recrutement anticipées dans l'enquête Besoins en main-d'œuvre de Pôle emploi, du ratio des offres d'emploi sur les demandes d'emploi enregistrées ainsi que du taux d'écoulement de la demande. L'indice de tension varie de 1 à 5. Plus l'indice est élevé, plus la tension est forte.



FORMATION



FORMATION

Plus de 8 000 jeunes en formation initiale dont 45 % en apprentissage

L'offre de formation initiale (lycées agricoles publics et privés, MFREO, Universités, Rectorats, apprentissage) est répartie sur l'ensemble du territoire régional.

Les établissements permettant d'accéder à des formations agricoles (rentrée 2021, champ du COPA*)



***Spécialités de formation :**

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures
- Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux
- Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)
- Moteurs et mécanique auto (maintenance, mécanique options matériels agricoles et d'espaces verts)

Fait avec Philcarto- <http://philcarto.free.fr>. Sources : Rectorats, Draaf, Universités, BCP

FORMATION

Pour l'année scolaire 2021-2022, les formations initiales agricoles¹⁵ ont accueilli plus de 8 000 personnes en formation initiale. Plus de 3 600 ont suivi une formation en apprentissage, soit 45 % des formés. Près de 3 500 jeunes sont en année terminale d'une formation, toutes voies confondues. Les spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture regroupent le plus grand nombre de jeunes devant l'aménagement paysager et les productions végétales, cultures spécialisées et protection.

L'apprentissage est particulièrement développé dans les spécialités "maintenance, mécanique option matériels agricoles et d'espaces verts" et "aménagement paysager".

Les femmes sont minoritaires dans l'ensemble des spécialités de formation à l'exception de la spécialité "productions animales, élevage spécialisé, aquaculture". La proportion de femmes est particulièrement faible dans les spécialités "maintenance, mécanique option matériels agricoles et d'espaces verts", "aménagement paysager" et "forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche".

Répartition des effectifs en formation selon le niveau de diplôme préparé (rentrée 2021, champ du CoPa)

	Total effectifs	dont apprentissage	dont femmes	dont année terminale	dont apprentissage
Total :	8 061	45,4%	30,2%	3 509	50,7%
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 008	40,7%	34,0%	1 479	38,8%
Productions végétales, cultures spécialisées et protection	1 591	32,8%	30,5%	496	56,9%
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture	952	41,8%	70,4%	476	46,0%
Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche	497	42,5%	20,1%	248	43,5%
Aménagement paysager	1 621	60,6%	9,4%	646	72,1%
Maintenance, mécanique option matériels agricoles et d'espaces verts	392	81,9%	1,0%	164	79,3%

Sources : Rectorats, Draaf, Universités, BCP - Traitement Emfor.

¹⁵ Champ du CoPA : voir spécialités de formation retenues sur la carte ci-dessus.

FORMATION

Près de 6 jeunes sur 10 suivent une formation de niveau Bac, un quart de niveau Bac+2 et 13 % de niveau CAP. Les jeunes en formation "spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture" préparent davantage des diplômes de niveaux Bac et Bac+2. Pour les spécialités "productions végétales, cultures spécialisées et protection", "aménagement paysager" et "maintenance, mécanique option matériels agricoles et d'espaces verts", c'est le niveau CAP qui est plus fréquent. La spécialité "aménagement paysager" affiche également une part de jeunes en formation de niveau Bac+3 supérieure à la moyenne. Enfin, la spécialité "forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche" se démarque par plus de jeunes préparant un diplôme de niveaux Bac+2 et Bac+3.

Répartition des effectifs en formation selon le niveau de diplôme préparé (rentrée 2021, champ du Copa)

	Effectifs	Cap	Bac	Bac+2	Bac+3	Bac+5
Total :	8 061	13%	58%	25%	1%	3%
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 008	1%	63%	30%	1%	5%
Productions végétales, cultures spécialisées et protection	1 591	21%	54%	23%	0%	3%
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture	952	13%	61%	24%	2%	0%
Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche	497	6%	48%	43%	3%	0%
Aménagement paysager	1 621	23%	58%	16%	3%	0%
Maintenance, mécanique option matériels agricoles et d'espaces verts	392	30%	50%	20%	0%	0%

Sources : Rectorats, Draaf, Universités, BCP - Traitement Emfor.

FORMATION

Près de 100 sessions de formation destinées aux demandeurs d'emploi ouvertes en 2022

97 sessions de formation "agricoles"¹⁶ destinées aux demandeurs d'emplois sont recensées en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté (financements Conseil régional et Pôle emploi). Les plus nombreuses débouchent sur un niveau CAP et Bac-BP (respectivement 43 et 32 sessions).

Nombre de formations ouvertes en 2022 par spécialité et niveau de formation					
	Total	Niveau CAP, BEP	Niveau BAC, BAC Pro, BP	Niveau BTS, DUT, DEUST	Sans niveau
Total	97	43	32	1	21
TRAVAUX PAYSAGERS	16	10	5		1
GESTION EXPLOITATION AGRICOLE	14		14		
VITICULTURE	14	10	1		3
MACHINISME AGRICOLE	10	10			
CREATION ENTREPRISE	7				7
EXPLOITATION FORESTIERE	7	3	3	1	
POLYCULTURE	6	6			
MACHINISME VITICOLE	5				5
SYLVICULTURE GESTION FORESTIERE	4	1			3
AGRICULTURE PRODUCTION VEGETALE	3		3		
TAILLE ARBRE	3		3		
BUCHERONNAGE	2	1	1		
ELEVAGE LAITIER	2				2
HORTICULTURE	2	2			
ELEVAGE CAPRIN	1		1		
ELEVAGE OVIN	1		1		

Source : Base offre de formation Emfor

¹⁶ Formacodes : Agriculture production végétale, Bûcheronnage, Création entreprise, Élevage caprin, Laitier, Ovin, Exploitation forestière, Gestion exploitation agricole, Horticulture, Machinisme agricole, Machinisme viticole, Polyculture, Sylviculture gestion forestière, Taille arbre, Travaux paysagers, Viticulture.

FORMATION

Des places de formation sont ouvertes sur l'ensemble du territoire régional (37 communes).

Localisation de l'offre de formation continue «agricole»* pour demandeurs d'emploi (formations débutant en 2022)



* Formacodes : AGRICULTURE PRODUCTION VEGETALE, BUCHERONNAGE, CREATION ENTREPRISE, ELEVAGE CAPRIN, LAITIER, OVIN, EXPLOITATION FORESTIERE, GESTION EXPLOITATION AGRICOLE, HORTICULTURE, MACHINISME AGRICOLE, MACHINISME VITICOLE, POLY-CULTURE, SYLVICULTURE GESTION FORESTIERE, TAILLE ARBRE, TRAVAUX PAYSAGERS, VITICULTURE

Source : Base offre de formation Emfor
Fait avec Philcarto - <http://philcarto.free.fr>

FORMATION

En 2021, près de 700 stagiaires sont sortis de formations agricoles¹⁷ financées par le Conseil régional

Les formations de niveau Bac sont les plus fréquentes devant celles de niveau CAP (respectivement 47 % et 42 % des sortants). Les femmes représentent 34 % des sortants contre 54 % pour l'ensemble des sortants toutes spécialités de formation confondues. Cette proportion est très variable selon les formations (voir tableau ci-après).

Sortants de formations agricoles financées par le Conseil régional				
	Formation	Total sortants 2021	%	Femmes %
Total Bfc		688	100%	34%
Total Niveau >=Bac+2		18	3%	44%
Niveau >=Bac+2	BTSA viticulture-oenologie	18	3%	44%
Total Niveau Bac		325	47%	42%
Niveau Bac	BP option responsable d'entreprise agricole	219	32%	49%
	BP option responsable d'atelier de productions horticoles	21	3%	19%
	Certificat de spécialisation arboriste élagueur	20	3%	15%
	BP option responsable de chantiers forestiers	18	3%	6%
	Technicien agricole	16	2%	25%
	BP option aménagements paysagers	9	1%	0%
	Certificat de spécialisation plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel	8	1%	100%
	Certificat de spécialisation pilote de machines de bûcheronnage	6	1%	17%
	Certificat de spécialisation conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits	4	1%	100%
Certificat de spécialisation conduite d'un élevage ovin viande	4	1%	50%	
Total Niveau Cap		292	42%	25%
Niveau Cap	BPA option travaux de la vigne et du vin spécialité travaux de la vigne	66	10%	30%
	CAP agricole jardinier paysagiste	60	9%	23%
	BPA option travaux de conduite et entretien des engins agricoles spécialité conduite et entretien des engins de la production agricole	27	4%	11%
	BPA option travaux des productions horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière	25	4%	28%
	CAP agricole métiers de l'agriculture	25	4%	32%
	CAP agricole jardinier paysagiste et BP Aménagements Paysagers	13	2%	23%
	Titre professionnel ouvrier du paysage	13	2%	15%
	Taille de la vigne	11	2%	45%
	BPA option productions forestières spécialité sylviculture, pépinières	9	1%	0%
	ACTION QUALIFIANTE OUVRIER POLYVALENT EN VITICULTURE	8	1%	38%
	CAP agricole multi-options	8	1%	25%
	BPA option travaux forestiers spécialité travaux de sylviculture	7	1%	0%
	Certificat de spécialisation tracteurs et machines agricoles utilisation et maintenance	7	1%	43%
	conduite de l'enjambeur	7	1%	14%
	BPA agricole	6	1%	17%
Total Sans niveau		53	8%	30%
Sans niveau	Ouvrier Viticole Polyvalent	17	2%	24%
	Ouvrier polyvalent en viticulture : taille de la vigne	15	2%	47%
	Taille de la vigne visant au métier d'agent tractoriste	12	2%	25%
	travaux en vert	9	1%	22%

Source : Conseil régional, sortants 2021 - Traitement Emfor.

¹⁷ Champ du COPA.

FORMATION

Les sortants de formations agricoles ont une ancienneté au chômage moins importante que l'ensemble des sortants. 42 % étaient inscrits à Pôle emploi depuis moins de 6 mois contre 33 % en moyenne.

59 % des sortants de formations agricoles sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation (60 % toutes spécialités de formation confondues). En outre, 71 % déclarent avoir accédé à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation contre 74 % toutes spécialités de formation confondues. La plus forte proportion de sortants de formations agricoles en cours de création d'entreprises explique pour partie cet écart.

6 452 bénéficiaires de formations VIVEA en 2021

Deux organismes différents sont mobilisés : OCAPAT (OPCO) s'occupant essentiellement de la formation des salariés et VIVEA (FAF) orienté vers la formation des chefs d'exploitation non salariés.

En 2021, 6 452 stagiaires ont bénéficié de formations financées par VIVEA en région, soit plus de 116 000 heures de formation. Le taux d'accès à la formation est de 20,6 % pour les contributeurs VIVEA. Ce taux est supérieur au taux régional dans l'Yonne, la Haute-Saône, le Jura et la Côte-d'Or. À l'inverse, il est plus faible dans le Territoire de Belfort, la Nièvre et la Saône-et-Loire.

Accès à la formation en région en 2021			
	Taux d'accès à la formation*	Nombre de formations financées	Nombre d'heures stagiaires financées
Bfc	20,6%	1 349	116 428
21	23,3%	292	20 324
25	21,3%	242	20 745
39	24,0%	154	16 871
58	14,4%	116	7 734
70	24,1%	102	12 007
71	16,7%	266	22 440
89	24,7%	174	15 608
90	8,0%	3	699
* Part des bénéficiaires / nombre de contributeurs			
Source : VIVEA - Traitement Emfor.			

Les activités d'élevage bovin, de culture de céréales, de culture et élevage associés et de viticulture regroupent, par ordre décroissant, le plus grand nombre de bénéficiaires. Les plus forts taux d'accès à la formation concernent les activités de culture de légumes, maraîchage, de culture fruitière, d'élevage de volailles, de culture de céréales et de culture et élevage associés.

FORMATION

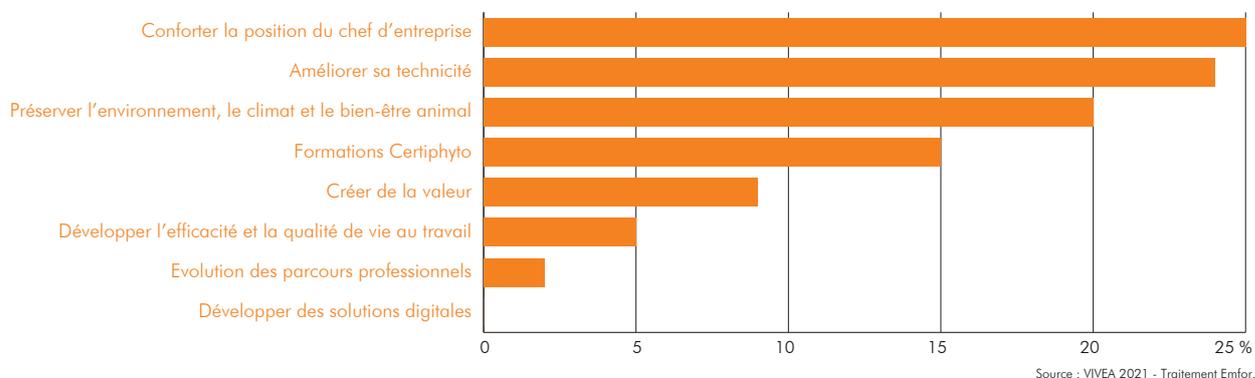
Activité principale des bénéficiaires en région en 2021 (selon le code APE)		
	Bénéficiaires	Taux d'accès à la formation*
Elevage de bovins	26,6%	18,4%
Culture de céréales, cultures industrielles	21,4%	23,2%
Culture et élevage associés	19,1%	22,8%
Viticulture	9,9%	18,6%
Elevage d'ovins, caprins et équidés	3,6%	18,0%
Services aux cultures productives	2,9%	20,4%
Culture de légumes, maraîchage	2,5%	32,0%
Elevage d'autres animaux	2,1%	14,1%
Elevage de volailles	1,3%	23,4%
Exploitation forestière, Services forestiers, Sylviculture	1,1%	10,1%
Réaalisation et entretien de plantations ornementales	0,7%	3,9%
Horticulture, pépinières	0,4%	12,9%
Culture fruitière	0,3%	24,7%
Elevage de porcins	0,2%	14,7%

* Part des bénéficiaires / nombre de contributeurs

Source : VIVEA

Les thématiques "Conforter la position du chef d'entreprise" et "Améliorer sa technicité" sont les plus fréquentes devant "Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal" et "Formations Certiphyto" (en heures de formation).

Répartition des heures de formation financées par type de formation en région



FORMATION

En outre, 795 stagiaires ont été formés dans le cadre de projets de développement régionaux en 2021. Les formations à la Multiperformance et, à un degré moindre, "Éleveurs du massif jurassien" et "Agriculture et changements climatiques" sont les plus suivies. Ces projets de développement régionaux visent notamment à "intégrer l'impact du changement climatique dans les pratiques et la stratégie des exploitations, répondre à des enjeux environnementaux tout en préservant et en améliorant ses revenus et ses conditions de travail, mais aussi clarifier et apprivoiser son projet de cessation d'activité".

Projets de développement régionaux		
	Nb de formations	Nb de stagiaires
Total	92	795
Multiperformance	37	323
Éleveurs du massif jurassien	28	243
Agriculture et changements climatiques	14	131
Transmission-cessation	9	71
Communication positive et dialogue sociétal	4	27

Source : VIVEA 2021 - Traitement Emfor.

4 180 stagiaires ont bénéficié de formations financées par OCAPIAT en 2021

En 2021, 4 180 stagiaires ont bénéficié de formations financées par OCAPIAT en Bourgogne-Franche-Comté¹⁸, soit plus de 133 000 heures de formation. Les femmes représentent 36 % des stagiaires et 34 % des heures de formation suivies.

La branche "Production agricole et activités annexes" concentre plus de la moitié des heures de formation suivies et plus de 4 stagiaires sur 10. Parmi les stagiaires, près des deux tiers sont des hommes. Leur moyenne d'âge s'élève à 37 ans.

Nombre de stagiaires et d'heures de formation par branche en région		
Branches	Nb de stagiaires	Nb d'heures de formation
Total :	4 180	133 315
Production agricole et activités annexes	42%	56%
Vins, cidres, sirops, spiritueux...	15%	12%
Services du Monde Rural	6%	10%
Entreprises de paysage	18%	10%
Services associés à l'Agriculture et au territoire	9%	5%
Chambres d'Agriculture	8%	4%
Filière bois	2%	1%
Pêche de Loisir	1%	1%
Filière Cheval	0,2%	0,3%
Parcs zoologiques	1%	0,3%

Source : OCAPIAT 2021 - Traitement Emfor.

¹⁸ Pôle "Secteur agricole et territoire".
1 même personne peut avoir suivi plusieurs formations pendant l'année.

FORMATION

Les ouvriers et les employés sont les catégories socioprofessionnelles les plus représentées tant en nombre de stagiaires qu'en heures de formation suivies.

CSP	Nb de stagiaires	Nb d'heures de formation
Total	4 180	133 315
Employé	35%	42%
Ouvrier Qualifié	23%	28%
Ouvrier Non Qualifié	20%	13%
Ingénieur - Cadre	13%	12%
Technicien - Agent de maîtrise	8%	4%
autres personnes	1%	0%

Source : OCAPIAT 2021 - Traitement Emfor.

La durée moyenne des formations suivies est de 32 heures. Concernant les formations durant au moins 100 heures, plus de 8 stagiaires sur 10 ont suivi une formation DÉFI, soit près des trois quarts des heures de formation. L'offre DÉFI d'OCAPIAT est composée de trois services :

- DÉFI Emploi favorise l'embauche : il s'agit d'accompagner le recrutement d'un nouveau collaborateur en CDD + 6 mois ou CDI et de développer un parcours de formation pour son intégration.
- DÉFI Pro : sert à accompagner le recrutement et l'intégration d'un nouveau salarié en contrat de professionnalisation expérimental de 6 à 36 mois en formation interne.
- DÉFI Maintien dans l'Emploi : a pour objectif la mise en place de formations internes pour les salariés en place suite à une baisse d'activité de l'entreprise.¹⁹

¹⁹ <https://www.ocapiat.fr/offre-defi/>

ANNEXES

Évolution du nombre d' Etp entre 2010 et 2020 par OteX

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	nb Etp 2020	évol 2010-2020 (%)														
Total ETP	9 597	-4	4 880	-9	3 915	-9	4 258	-16	3 361	-14	10 986	-10	6 617	-6	361	-18
viticulture	5 133	7	4	-54	741	0	545	0	24	8	4 114	15	2 517	9		-100
bovins lait	262	22	3 604	-12	1 757	-6	74	-13	1 215	-12	404	-14	243	-20	130	-6
bovins viande	776	-18	268	84	188	-8	1 761	-25	327	3	3 295	-26	289	-11	41	-27
céréales et/ou oléoprotéagineux	1 426	-19	68	-6	249	9	573	-11	445	7	459	9	1 943	-13	33	57
polyculture et/ou polyélevage	1 093	-16	134	-35	319	-27	591	-14	440	-37	775	-12	642	-25	48	-22
fleurs et/ou horticulture diverse	107	-27	131	-37	50	-50	45	-49	183	-17	312	-23	242	21	17	-33
équidés et/ou autres herbivores	104	-39	122	-33	141	-32	166	-2	96	-37	343	-33	87	-40	17	-47
bovins mixtes	63	-22	169	-1	147	-11	47	-20	234	-32	215	-10	48	25	27	-30
autres grandes cultures	235	20	78	226	83	-22	94	109	80	178	201	81	136	59	12	154
ovins ou caprins	75	-17	67	-12	81	-17	178	-13	95	-24	310	-19	74	-23	6	-55
volailles	69	44	66	-10	41	71	38	-16	29	-11	168	-43	158	5	ss	-
légumes ou champignons	79	-13	104	615	64	562	21	192	88	298	94	-16	80	2	ss	-
fruits ou autres cultures permanentes	82	34	7	-38	21	82	89	17	32	-33	60	18	66	-29	4	468
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	46	10	12	-33	10	-80	22	36	43	-2	162	-13	36	-24	ss	-
porcins	38	54	43	-14	17	-43	12	-49	27	-36	50	6	44	-25	ss	-
non classées	11	-5	3	14	5	3 871	2	86	4	33	23	9 082	12	-1	-	-

Source : Agreste RA 2020, Draf BFC - Traitement Emfor

ANNEXES

Évolution du nombre d'ETP selon le statut

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	etp. 2020	etp. evol														
main d'œuvre totale	9 597	-4%	4 880	-9%	3 915	-9%	4 258	-16%	3 361	-14%	10 986	-10%	6 617	-6%	361	-18%
chefs d'exploitations, coexploitants	4 593	-9%	3 753	-3,6%	2 755	-6,9%	2 962	-10,5%	2 469	-10,9%	6 746	-12,2%	3 748	-9,9%	259	-16,6%
dont coexploitants familiaux	1 101	-8%	1 225	13%	743	6%	627	13%	636	-3%	1 557	5%	759	-7%	64	4%
main d'œuvre familiale salariés permanents	621	-2,4%	361	-5,6%	290	-48%	316	-52%	282	-48%	839	-51%	434	-24%	34	-49%
sous-total main d'œuvre permanente	3 166	17%	614	7,5%	627	37%	792	-11%	464	18%	2 096	25%	2 064	9%	50	24%
saisonniers et salariés occasionnels	8 380	-2%	4 728	-7%	3 671	-8%	4 069	-16%	3 214	-13%	9 680	-1,3%	6 245	-6%	342	-18%
	1 216	-1,3%	152	-4,7%	243	-20%	186	-6%	147	-2,4%	1 296	20%	370	-15%	19	-23%

Source : Agreste Bâ. 2020, DredifBFC - Traitement Emfor

ANNEXES

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans																
Nombre d'exploitations non concernées	3 065	74%	2 127	84%	1 741	78%	2 071	75%	1 569	77%	4 746	78%	2 745	75%	1 79	72%
Total d'exploitations concernées :	1 073	26%	411	16%	502	22%	677	25%	460	23%	1 333	22%	894	25%	69	28%
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	368	9%	125	5%	178	8%	236	9%	137	7%	388	6%	311	9%	22	9%
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	335	8%	126	5%	120	5%	176	6%	117	6%	343	6%	284	8%	22	9%
ne sait pas	305	7%	128	5%	160	7%	218	8%	173	9%	479	8%	237	7%	25	10%
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	61	1%	28	1%	43	2%	46	2%	32	2%	117	2%	57	2%	0	0%
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	4	0,1%	4	0,2%	ss	ss	ss	ss	ss	ss	6	0,1%	5	0,1%	0	0%

Source : Agreste RA 2020, Dtaaf BFC - Traitement Emfor

ANNEXES

Demandeurs d'emploi ABC positionnés sur des métiers agricoles en août 2022

	21	25	39	58	70	71	89	90
Total	1 680	1 040	810	750	820	2 260	1 110	340
dont :								
A1203 : Entretien des espaces verts	520	480	270	320	310	650	420	240
A1405 : Arboriculture et viticulture	410	20	100	120	20	660	180	0
A1414 : Horticulture et maraîchage	120	100	100	60	110	210	110	20
A1416 : Polyculture, élevage	120	100	70	80	100	150	100	20
A1401 : Aide agricole de production fruitière ou viticole	170	20	30	20	30	130	30	0
A1202 : Entretien des espaces naturels	30	60	30	40	60	70	50	20
A1201 : Bûcheronnage et élagage	40	30	30	20	30	70	30	10
A1402 : Aide agricole de production légumière ou végétale	60	20	30	10	20	70	30	0
A1408 : Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	40	30	20	10	30	40	30	10
A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel	50	40	30	10	10	30	20	10
A1407 : Élevage bovin ou équin	10	50	30	10	30	40	10	0
A1403 : Aide d'élevage agricole et aquacole	20	20	10	10	20	40	20	10
A1101 : Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	20	10	10	0	10	20	20	0
A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture	20	20	10	10	10	10	10	0
A1410 : Élevage ovin ou caprin	10	10	20	10	10	20	20	0
A1205 : Sylviculture	10	10	0	10	10	10	10	0
A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture	10	10	10	0	10	10	10	0

Les données présentées dans ce tableau sont arrondies à la dizaine.

Pour cette raison, la somme des valeurs d'une ligne (ou d'une colonne) peut légèrement différer du total affiché.

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes - août 2022 - Traitement Emfor.

ANNEXES

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2021									
	Bfc	21	25	39	58	70	71	89	90
Nb d'OEE	4 985	2 741	259	232	272	176	824	447	34
Part dpt / BFC %	100%	55%	5%	5%	5%	4%	17%	9%	1%
% par métier dont :									
A1401-Aide agricole de production fruitière ou viticole	46,2	72,3	0,4	19,8	1,5	14,8	21,1	16,1	0,0
A1203-Entretien des espaces verts	16,9	9,2	44,4	23,7	31,6	24,4	21,0	21,5	61,8
A1405-Arboriculture et viticulture	13,1	9,9	0,4	5,2	26,1	2,3	25,7	18,3	0,0
A1414-Horticulture et maraîchage	3,5	1,3	5,4	5,2	4,8	9,7	5,7	6,7	5,9
A1416-Polyculture, élevage	3,5	1,2	3,1	10,8	11,0	5,1	5,0	5,4	5,9
A1201-Bûcheronnage et élagage	2,9	1,2	5,0	1,7	4,0	8,0	3,0	10,1	0,0
A1301-Conseil et assistance technique en agriculture	2,0	1,0	5,0	4,3	2,2	5,1	2,8	1,8	5,9
A1302-Contrôle et diagnostic technique en agriculture	1,9	0,4	13,5	2,6	0,7	6,3	2,7	1,6	5,9
A1101-Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	1,8	1,0	2,7	0,4	1,1	4,5	4,0	2,2	0,0
A1202-Entretien des espaces naturels	1,6	0,2	0,4	1,3	9,9	9,1	0,7	4,9	0,0

Source : Pôle emploi, Dreets BFC - Traitement Emfor.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org